44e Année - N° 3265. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 21 Mai 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La PARTICIPATION S'IMPOSE

Le scrutin des 1er et 8 Mai ainsi que je l'ai déjà indiqué a amené à la Chambre des députés une majorité de gauche beaucoup plus large qu'on ne le pensait tout d'abord

Renaudel dans son discours de Toulon affirme que, compte tenu des socialistes communistes et communistes dissidents qui rejoindront sans doute " la vieille maison " cette majorité atteind 350 membres !. C est beaucoup plus qu'il n'en faut pour assurer la vie d'un gouvernement. Mais la question se pose de savoir comment les socialistes vont pouvoir faire partie de cette majorité. Renaudel avec son esprit pratique exige que les socialistes participent au pouvoir. Léon Blum avec une logique implacable est conduit à la même solution. Cela dans l'hypothèse, bien entendu, ou M. Herriot serait chargé de former le Ministère. Il ne peut à notre avis en être autrement, la règle du jeu l'exige. C'est Herriot qui a conduit les troupes radicales-socialistes au succès, c'est son intervention il faut le dire aussi qui, dans bon nombre de circonscriptions, a assuré au second tour l'élection du socialiste indépendant ou socialiste unifié ; dès lors c'est à lui que le chef de l'Etat doit confier la mission de former le cabinet. M. Lebrun sait très bien que la Chambre avec laquelle il va avoir à gouverner est toute différente de celle qui l'a élu mais en homme respectueux de la volonté du Suffrage Universel c'est M. Herriot qu'il fera appeler. Ce dernier fera sans aucun doute appel aux socialistes ! espérons qu'ils ne lui refuseront pas leur concours. Mais non pas un concours mesuré, un appui seulement par leurs bulletins de votes ainsi qu'ils le firent en 1924 mais un concours réel en partageant avec lui les responsabilités du Pouvoir c'est-à-dire en entrant dans le Ministère Si les socialistes refusaient cette participation, ils commettraient une très grosse faute. Le souvenir de 1924 doit leur servir de leçon. A cette époque même le pays avait voté à gauche mais par suite du refus des socialistes de participer au pouvoir, la législature 1924-28 fut stérile et les masses prolétariennes qui avaient fondé de grandes espérances sur cette chambre furent profondément déçues, d'où leur mécontentement qui nous valut la chambre réactionnaire de 1928. Cette fois ci le Parti Républicain victorieux exige impérieusement des résultats tangibles ; il veut que cette importante majorité républicaine ne revienne pas devant lui dans 4 ans les mains vides ; il attend avec confiance la réalisation des réformes dans tous les domaines, réformes exposées au cours de la campagne électorale. Si par leur refus de participer au pouvoir les socialistes compromettaient ces réalisations ils en porteraient seuls la responsabilité devant le pays. Cette faute ils ne la commettront pas, ils participeront.

C'est cette solution que semble du reste devoir adopter la Fédération de la Seine qui tient actuellement son Congrès à Paris : la participation n'a rencontré jusqu'à maintenant aucun adversaire dans ce Congrès. C'est probablement aussi ce point de vue qui sera admis par le Congrès National du Parti lequel se tiendra fin courant. Il ne restera plus au Parti Socialiste qu'à faire connaitre les "conditions et le prix" de cette participation. Evidemment c'est là la pierre d'achoppement ! Le parti Socialiste n'ayant pas la majorité dans la chambre n'a pas la prétention de réaliser tout son programme ; il ne peut espérer que faire aboutir le plus qu'il pourra de ce programme, la portion maxima sur laquelle il faudrait au préalable se mettre d'accord avec le parti Radical.

Du point de vue international aussi bien que du point de vue de la politique intérieure quelles sont les mesures ou les réformes qu'il conviendrait de faire aboutir par le consentement des deux grands partis de gauche ? Le Conseil National du Parti Socialiste nous fixent sans nul doute à la fin de ce mois sur ce point. D'ici là Léon Blum se propose d'examiner cette question et de faire connaitre les réformes, qui selon lui deviendraient tout à la fois le prix et la condition de la participation ministérielle. La question est grosse de conséquences ; elle mérite d'être examinée de près ; l'avenir de la Démocratie en dépend.

Emile GALICI
Docteur en Droit
Lauréat de la Faculté de Paris.

Pour Sisteron

Maintenant que l'amusette des urnes a distrait durant un mois ceux qui n'ont pas grand travail, parlons de choses sérieuses.

Le *Sisteron-Journal* non sans raison et sans angoisse rappelle la dévalade de la population : cinq mille voilà peu d'années, guère plus de trois mille aujourd'hui. Dans ces conditions il était difficile à l'infatigable Galici, d'obtenir la sous-préfecture, le tribunal et d'autres, une garnison, d'autant qu'on avait, à tort, lâché pied pour l'usine.

Mais point ne faut se décourager, moins encore se résiguer ; on peut, ce que l'on veut surtout en matière d'affirmation de son pays. Les évènements ne doivent jamais être plus forts que les hommes. Certes les conditions d'existence évoluent singulièrement, il suffit de les adapter et non de les subir.

Des commerces, des industries, disparaissent de la région, de par la poussée absurde du centralisme outrancier. Ce phènomène achemine, qu'on le veuille ou non, vers les modernes esclavages, plus terribles et honteux que ceux des civilisations disparues. De par la forma[illegible] accentuée du troupeau, les énergies se dégradent, les volontés s'anémient.

Il y a de nos jours, sous le couvert d'un regroupement social amorphe et dangereux, la disparition de l'individualisme sous toutes ses formes et partant la déchéance de la dignité humaine.

L. de Berluc-Perussis, dont il conviendrait de relire l'œuvre forte de pensée et belle de langage avait raison de répéter: « *Nous naissons dans ce petit cercle qui s'appelle la famille. A son tour, la famille est entourée de cercles grandissants, la commune, la province, la nation, l'humanité* »

Par là, le fervent régionaliste indiquait un mouvement excentrique, maintenant pris à rebours pour le dommage de tous les progrès. On commence par enseigner l'humanité, par décréter l'international, abrogeant ainsi le citoyen et la nation. La commune, *lou païs*, cellule primordiale de notre organisation modèle, tend à s'amoindrir sous tous les rapports.

Il semble que l'amour, la passion de la terre natale, objet de légitime fierté de nos pères, ne s'exprima plus qu'avec une coupable timidité. Pour les sots, le clocher perd son idéal symbolique : la règle nouvelle est d'aimer tout et tout le monde pour ne plus aimer rien ni personne.

Déjà paraît un anachronisme, le mot claironnant de Paul Arène : *Sian de Sisteroun*, et je gage qu'il y a des malavisés pour croire de bon ton de s'exprimer en européen, au lieu de penser avec raison et de dire : *en nosto lengo prouvençalo qu'es touto pleno de souleu.*

Fustel de Coulanges nous avertit *que le véritable patriotisme n'est pas seulement l'amour du sol natal, mais l'amour du passé.*

Entendons par là, non point le retour aux régimes défunts, aux usages disparus de par les exigences, mais l'édification de l'avenir sur le roc de nos traditions et de nos gloires, le respect de nos mœurs et du milieu.

A celà se consacrent pour une part les Syndicats d'Initiative, conscients de leur rôle et désireux de besogner utilement pour leur cité. Celui de Sisteron mérite compliments, car il s'applique au mieux et malgré ses moyens précaires, à servir les intérêts de tous. Son œuvre vaudrait de merveilleux résultats si chacun y coopérait.

A cette heure, notre contrée ne peut se maintenir et prospérer que par les produits du sol et par le tourisme, s'entr'aidant d'ailleurs pour créer de la richesse.

Sisteron, nous en discutons bien souvent, possède tous les éléments touristiques : halte de villégiature et centre d'excursions ; peu d'endroits sont pareillement favorisés. « Jean des Figues » nous a décrit ses charmes en toutes saisons, on prit celà pour de l'agréable littérature, une fantaisie de poète. Que nenni ! mes chers amis, notre grand Paul Arène portait en pleine âme sa superbe ville, à la fois alpestre et méridionale, l'un des joyaux de la Durance. Il en savait l'étrange beauté comme les privilèges.

A nous de continuer son tribut d'admiration et de faire un agissant acte de foi. Le mouvement touristique ressuscitera pas mal de nos ressources supprimées ; il a portée considérable.

C'est pourquoi les fêtes de juin pour l'inauguration de la Route Napoléon exigent le concours de tous, autour du Syndicat d'Initiative. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un rappel à l'empire, [illegible] de réapprendre à voyager avec intelligence, sur un parcours historique sans doute, mais par une heureuse coïncidence, résumé des splendeurs de la mer bleue aux blanches Alpes.

La halte à Sisteron laissera le meilleur souvenir si l'on exécute le programme envisagé. Nous reprendrons ce sujet, la fois prochaine, si cela vous chante.

En attendant que serrent les coudes les bons Sisteronnais.

Emile ROUX-PARASSAC.

A travers les élections

Depuis une quinzaine, les élections sont terminées ; les lampions de la victoire sont éteints, le dernier cri de joie gutural poussé dans la nuit du 8 au 9 s'en est allé se perdre dans le chaos du rocher de la Baume ; la ville qui fût un un peu agitée les deux ou trois derniers jours a repris sa monotonie que ne sont pas même venus troubler les maigres fêtes de la Pentecôte.

Comme toujours le lundi qui suivit les élections permit aux vainqueurs de se gausser des vaincus : certaines plaisanteries frisaient le mauvais goût, d'autres furent mieux supportées par les vaincus parce que mieux avertis des choses électorales et animés d'un esprit plus conciliant, supportèrent allègrement leur défaite en pensant que sur la terre rien n'est éternel, que les plus belles choses comme les plus mauvaises finissent un jour par sombrer dans l'indifférence

D'ailleurs en période électorale tout est presque permis. N'est-ce pas l'époque la plus propice pour baptiser le malheureux vaincu de toutes les épithètes aussi mal venues que mensongères ?

Généralement, presque toujours, lorsqu'un partisan victorieux veut ridiculiser celui qui se trouve dans le camp adverse, sans respect de la liberté d'opinion, le taxe de « réactionnaire » de « capitaliste » ou encore de « pillier de sacristie » de « curé » et bien souvent de « vendu ». Celui qui prodigue si largement ce vocabulaire électoral oublie toujours que lui même sert une société capitaliste et qu'il doit sa situation au parti rétrograde dont il fut l'ardent défenseur et le plat valet.

Aujourd'hui, est-on le plus ardent républicain et un vaillant partisan du régime, dès l'instant que l'on ne s'est pas montré et que l'on n'a pas fait chorus on devient le plus affreux des réactionnaires, puis qu'il est vrai qu'on est toujours le réactionnaire de quelqu'un.

Cette mentalité de « classification » est inhérente à la fonction d'électeur victorieux, c'est pour celà qu'il faut en rire, plaindre le néophite et laisser au temps le soin de montrer à ceux qui ont charge de classer les citoyens en deux catégories qu'ils se trompent étrangement.

A Sisteron, où nos gestes sont connus de tous, abstraction faite d'une centaine de modérés, il n'est pas facile de faire une classification parmi les électeurs si nous nous basons sur les dernières élections où deux candidats de partis de gauche se trouvaient en présence. L'un ne dut son succès que parce que les électeurs trouvèrent sur l'autre un acte de maladresse qu'il eut dû réparer en s'affiliant au parti duquel il se réclamait. Si cet acte eût été accompli, les électeurs l'auraient suivi,

© VILLE DE SISTERON

car qu'on le veuille ou non, l'ensemble du département n'est pas S.F.I.O. mais bien plus radical-socialiste, et si la majorité des électeurs a voté pour les deux élus socialistes c'est qu'à Castellane la lutte était entre un avancé et deux modérés et qu'à Sisteron, le radical-socialiste commit l'erreur de ne pas demander l'investiture de la rue de Valois. De là le résultat des élections.

C'est une simple constatation que je fais.

* * *

Le jour du vote est aussi un jour permis à certains esprits qui cultivent la galéjade en bons provençaux qu'ils sont. Etant assis près d'un bureau scrutateur il m'a été permis de lire plusieurs bulletins qu'une main avait rendus « blancs » (Oh ! ironie) par suite d'inscriptions " olléagineuses ".

Pour bien montrer son indifférence envers les candidats en présence, un électeur n'ayant pas confiance en eux, fit le geste rituel en déposant dans l'urne sa carte de visite ce qui voulait dire « Messieurs, au revoir et merci, » Ce citoyen-là est un philosophe que la Grèce antique n'aurait pas renié.

Un autre électeur déposa dans l'urne une enveloppe vide de tout bulletin. Ce ne fut pas un oubli de sa part, mais on peut traduire son geste par cette phrase lapidaire : « Peu m'importe l'élu je n'en ai rien à faire »

Voici un bulletin dont le nom du candidat est biffé, mais un coup d'œil donné sur le haut du papier a vite fait de découvrir, en exergue, un nom : celui d'une femme. Cet électeur est assurément un féministe. Plus tard si le droit de vote est concédé au sexe que l'on appelle faible par manque de psychologie, ces dames auront auprès de ce citoyen un ardent défenseur de leurs doctrines. Cela prouve une fois de plus que la méfiance règne entre les hommes. Il faut donc aller au féminisme.

Le dernier bulletin dépouillé de son enveloppe est suggestif. On y lit une courte phrase qui a trait au compagnon de St-Antoine. On lit, en effet : « c'est un beau cochon » Nous aimons à croire que ce qualificatif n'est à l'adresse d'aucun candidat, mais qu'il s'agit ici tout simplement de l envie qu'a un électeur de posséder en son étable un superbe goré grassouillet qui lui procurera exquises saucisses et succulents jambons sur la table. Par les temps qui courent il est permis d'avoir pareille préférence plutôt que d'envoyer au Parlement un mandataire qui fera ses propres affaires. Pour une fois le choix n'est pas à dédaigner. Chacun ses gouts.

MEPHISTO.

Relâche !

« Les théatres et cinémas ont fermés pour 24 h. en guise de protestation contre les nouvelles charges fiscales »

Trouvant les impôts superflus
Les taxes de trop forte trempe
Les théâtres n'en pouvaient plus
Ils viennent de lâcher la rampe.

Calme fut leur protestation
Mais prenons garde à la prochaine
Car on dit qu'ils ont l'intention
De faire de violentes...scènes.

Qu'on cesse de les extorquer
Ou renversant tous les obstacles
Ils vont se faire remarquer
Même se donner en... spectacles.

Lorsque chancelle le budget
Avec cynisme et perfidie
L'Etat augmente son cachet
Vraiment c'est une... comédie !

Pourquoi toujours les écorcher ?
Affichez un autre programme !
Vous allez les faire fâcher
Et nous nagerons en plein...Drame.

C'est aux cris de «Diminution» (1)
(On affirme la chose exacte)
S'ils n'obtiennent satisfaction
Qu'alors ils passeront aux...actes.

Nous connaitrons de mauvais jours
Encore une fois, en vitesse,
Ils fermeront, mais pour toujours,
Et puis ils mettront tout en...pièces

Et dans la rue ils descendront
Défiant l'œil de la police
En roulant des yeux furibonds
Ils n'auront plus l'œil en...coulisse

Redoutons alors l'hécatombe !
Car on pourrait compter des morts,
Le combat fini, dans la tombe,
On verrait descendre...décors.

Encor le théâtre à la ville,
Cité jardins et côté cours
Pourrait mettre feu. C'est facile
S'il allume ses nombreux...jours

Nous n'aurons plus qu'une ressource
Devant ces multiples malheurs
Nous cacher, pressant notre course,
Jusque dans le trou du souffleur.

Bref ce ne serait pas folâtre
Et très peu le trouverait bon.
Si fermés étaient les théâtres
Tous ! excepté...Palais-Bourbon.

Vraiment ça ne suffirait pas
La chose ne serait pas drôle
Bien que les acteurs de là bas
Soient tous dans la peau de leur rôle.

Remarquez que le Cinéma
Tique aussi dans cette aventure
Il dit que jamais il n'aimat
Serrer l'écran...de sa ceinture.

Si jadis il était muet
Aujourd'hui très bien il pérore
Il fait entendre à ce sujet
Une réclamation...sonore...

Mais tout ceci ne rime en rien.
On assure sous le...manteau
Que tout s'arrangera très bien
Sur ce je baisse le rideau.

7 Avril 1932 A. TERRAT.

(1) Prière de ne pas lire « Des Munitions » cri séditieux par ces temps de désarmement.

ASSOCIATION des Commerçants et Industriels de SISTERON

Les milieux commerçiaux de notre ville se sont émus depuis notre dernière foire du 11 écoulé de la concurrence désastreuse qui est faite au commerce de détail par suite du nombre toujours croissant des marchands ambulants qui envahissent nos places et avenues au détriment des petits magasiniers locaux.

Il devient évident que la nécessité s'impose de protéger les commerçants établis, patentés, subissant toute une série d'impôts et taxes donnant lieu non seulement à de trop lourdes perceptions, mais encore à de nombreux contrôles de la part des Contributions directes et indirectes, Enregistrement, Poids et Mesures, Assurances Sociales, Repressions des fraudes, etc.

Il n'est pas douteux que certains marchands ambulants, échappent trop souvent aux charges et obligations qui frappent le commerce sédentaire et qu'en outre les perceptions légales ne sont pas appliquées à ces professions par défaut de surveillance.

Pour mettre un frein à ces abus une entente s'impose a ce sujet entre l'administration préfectorale et la Chambre de Commerce à laquelle nous nous permettons de soumettre — pour qu'il soit remédié aux inconvénients signalés — en lui signalant le vœu émit et adopté au dernier congrès de Béziers par tous les groupements commerciaux de Provence, Languedoc, Cote d'Azur et Roussillon.

1° Que les Maires réglementent les foires, marchés et ventes en ambulance ou colportage :

a) En interdisant de vendre devant les hôtels, cafés restaurants et autres établissements publics et à leurs abords immédiats ;

b) En interdisant le colportage à domicile ;

c) En règlementant les jours et heures des marchés et foires. et en fixant un jour par semaine ;

f) En fixant un droit de place calculé selon les villes, au coefficient 6 du tarif d'avant-guerre avec minimum de 5 frs par mètres carré ;

g) En établissant une taxe au colportage, conformément au paragraphe 23 de la loi du 13 Août 1926, ceci en compensation des taxes municipales frappant les commerçants établis.

h) Que le droit et la patente de l'ambulant ne lui soient accordés que sur le territoire de l'arrondissement ou il exerce sa profession.

2° Que les Maires, adjoints, agents de police municipale ou délégués des Maires habilités par ces derniers sur désignation des groupements commerciaux, gendarmes, commissaires de police, et tous agents de la force publique et des administrations fiscales, s'assurent au moyen d'une surveillance constante et étroite de la stricte observation des lois, décrets, arrêtés, règlementant l'exercice de la profession de forains, ambulants déballeurs, colporteurs et autres.

Décide :

1° De transmettre d'urgence ce vœu aux Pouvoirs Publics et à la représentation parlementaire des départements intéressés.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nos Fêtes. — Ayant eu lieu en même temps que celles de Manosque qui comprenaient un programme plus varié nos fêtes avaient attiré très peu de baraques foraines et, si dimanche pas mal d'étrangers vinrent nous rendre visite, il furent déçus par le peu d'attractions qu'on leur offrait. Reste à savoir si devant pareille déception, ces mêmes étrangers reviendront chez nous l'année prochaine. En pareille prévision sachons les attirer par un programme plus alléchant et moins séculaire.

Nous publions ci-dessous les résultats des courses de bicyclettes, du tournoi de sixte et du concours de boules :

Course de bicyclettes régionales. — 1· prix Victorien de Cavaillon. 2· Lancetti de Nice 3· Fayolle de Nice. 4· Magnani de Nice. 5 Paret de Digne. 5· ex œquo, Bianchi de Nice etc.. etc..

La société sportive du Sisteron-Vélo *avait réuni 10 équipes pour disputer le chalenge en tournoi de sixte. Elles ont donné les résultats suivants ;*

Stade Normalien de Gap bat Sisteron-Vélo (2) par 4 à 3, après prolongation. Chorges bat Ste-Tulle 4 à 0. Cercle Sportif Jeanne d'Arc bat S.-V. (1) 2 à 1. Veynes bat Club Sportif de Gap par 3 à 0. C. A. G. bat U. S. de Digne par 2 à 1. — 2me Tour. Chorges bat Ecole normale 2 à 0. C. A. G. bat Cercle J. A. 2 à 1, après prolongation. Veynes gagne le repos au tirage. Demi-finale. — Veynes bat Chorges 3 à 1. C. A. G gagne le repos au tirage. Finale. — Veynes bat C. A. G. 2 à 1. L'Union Sportive de Veynes gagne la coupe mise en compétition par le Sisteron-Vélo.

Le concours de Boules a été gagné par les équipes suivantes :

1r prix, Brun-Bernard-Lignotte ; 2me prix, Masse-Rolland-Brochier ; 3e prix, Izard Estornel-Martin. *Consolante :* 1· prix, Pleindoux-Michel-Bernard ; 2· prix, Curnier-Martel-Vollaire.

Concours de Pointage: 1· prix ex-œquo Blanc de Sisteron et Collombon de Mison.

Une bonne prise — Dans la journée de mardi courait le bruit à Sisteron qu'une bande de malfaiteurs avait projetée de mettre notre ville en coupe règlée mais que dérangés dans leurs projets par la fête ce quatuor — ils étaient quatre — filait sur Châteaux-Arnoux En effet, en arrivant au hameau des Bons-Enfants ils commirent un vol d'essence au préjudice de M. Bontoux. Signalés à la gendarmerie de Château-Arnoux, elle cueillit à 1 h du matin au passage, cette bande peu intéressante sauf un qui réussit à s'enfuir. Les trois malfaiteurs arrêtés grâce aux sang-froid du chef de brigade M. Barrière et de ses gendarmes ont été transférés sous bonne escorte à Digne, menottes aux poignets ce sont les nommés Coquet Elie, Magaja François et Fabre Ferdinand, âgés de 25 à 30 ans, quant au quatrième il est actuellement recherché. Tout laisse à supposer qu'on se trouve en présence d'une bande de cambrioleurs car on à trouvé dans l'auto volée divers objets tels que clefs, pinces-monseigneur, etc..

Le Papier ver-à-soie est en vente à l'imprimerie-librairie **Lieutier**, *Sisteron*

Annuaire du Commerce Didot-Bottin. — 136me édition en préparation. Pour inscription gratuite, annonces payantes et achat des volumes, S'adresser à M. Peyrot Martin, agent général pour le Département des Basses-Alpes 13, rue des Deux Ponts Montpellier (Hérault) ou à M. Pascal Lieutier, imprimeur, correspondant du Bottin à Sisteron.

Familles nombreuses. — Les adhérents de l'Association des pères et mères de famille des Basses-Alpes, section de Sisteron, qui sont en retard dans le payement de leur cotisation 1932 sont priés dans effectuer le règlement avant le 24 Mai à M. Julien, tresorier, magasin de chaussures, rue Saunerie Sisteron. Passé ce délai elles seront immédiatement mises en recouvrement et majorées des frais.

AVIS. — *A l'occasion de la première Communion. M.* **Barroux**, *photographe, informe son estimé clientèle qu'il sera à sa disposition* le dimanche 20 mai courant, *maison Clergue, toute la journée et le lundi matin.*

M. Francis JOURDAN, *Garage Moderne, Avenue, de la gare,* **Sisteron**, *téléphone 64, informe le public qu'il vient d'installer dans son garage un atelier moderne de réparations mécanique et électrique, avec des outils modernes et de haute précision Toutes réparations : Mécanique industrielle, automobile, moteurs électriques, tracteurs, peuvent lui être confiés pour une exécution parfaite. Travaux à effectuer aux meilleures conditions. Révisions de moteurs automobiles et de voitures automobiles à forfait. Echange de pièces STANDARD pour voitures de série des grandes marques à prix très réduit. Remorques de tout genre à 2 et 4 roues.*

- LIQUIDATION -

pour cause de cessation de vente de diverses marchandises ci-après désignées :

UN STOCK de réchauds à gaz de pétrole et d'essence 1 trou et 2 trous (plusieurs modèles).

Cuisinières carrées en fonte noire et fonte émaillée à bois et charbon.

Poeles à trois trous, fonte bois et charbon.

Poèles de salle à manger et calorifères émaillés.

à des prix au-dessous du prix de revient actuel chez M. Louis REVEST, ferblantier, Sisteron.

l'UNION

Comment expliquer le succès grandissant de notre chocolat **AMERINO**, pliage **bleu** et **or**, sinon par la grande perfection de son arome.

Remerciements

Monsieur Gustave JASSET et sa famille remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

Madame Gustave JASSET

On nous prie d'annoncer la mort de Mademoiselle

Blanche de CASTELLANE

à Peipin (Basses-Alpes) agée de 89 ans.

Elle était la fille du Marquis **de Castellane-Majastre**, *ancien Préfet de la Drôme.*

De la part des familles de CASTELLANE, de MALIJAY, de CATELIN, de CESSOLES, de GRIMALDI-REGUSSE.

Etat-Civil

du 13 au 20 Mai 1932

NAISSANCES

Josette-Jeanne-Gilberte Reynaud au Signavoux ; Jean-Henri-Emmanuel Duc Metéline.

Décés

Etienne Daumas, 82, ans, hôpital ; François Martin, 64 ans, hôpital.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant

Les articles de Pèche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Mines de Charbons des Alpes

Lignite Flambant le meilleur — le moins cher pour le ménage et la cuisine

S'adresser à **M. C. MAGAUD**, rue Saunerie, SISTERON -- Téléphone 87.

Etude de Me Henri PAUCHON notaire à Claret (B.-A.)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le DIMANCHE 5 JUIN 1932, à 14 heures, dans la salle d'Ecole du hameau du PIN, commune de CURBANS, il sera procédé par le ministère de Me PAUCHON notaire à Claret, à l'Adjudication Volontaire des immeubles ci-après désignés appartenant aux hoirs deM. Elie BOURG, sis sur le territoire des communes de Curbans et de Claret.

DESIGNATION

Immeubles sis à Curbans

Premier Lot

Un LABOUR appelé la Gentoune d'une contenance de 17 ares 20 centiares.

Mise à Prix . . . 300 francs

Deuxième Lot

Un LABOUR et vague, quartier du Charnier et Ravide, contenance 40 ares 50 centiares.

Mise à Prix . . . . 1.000 fr.

Troisième Lot

Le Charnier, LABOUR, VIGNE, bois taillis et vague, avec petite construction, contenance 8 hectares 24 ares 70 centiares.

Mise à prix . . . . 8.000 fr.

Quatrième Lot

Le Puy sous le chemin, LABOUR et VIGNE, contenance 2 hectares 61 ares 30 centiares.

Mise à prix . . . , 3.000 fr.

Cinquième Lot

Les Treilles, JARDIN, contenance 13 ares 30 centiares.

Mise à prix . . . . 1.000 fr.

Sixième Lot

Une parcelle sous la Curnerie et la Pièce, PRE et LABOUR, une vieille maison et la cave en dessous de Rolland, contenance 62 ares 59 centiares.

Mise à prix . . . . 4.000 fr.

Septième Lot

Une MAISON à la Curnerie avec terrain attenant, contenance 38 ares 41 centiares.

Mise à prix . . . . 4.000 fr.

Huitième Lot

MAISON à la Curnerie, deux chambres, écurie, grange, remise aire.

Mise à prix . . . . 2.000 fr.

Neuvième Lot

LABOUR, BOIS TAILLIS, VAGUE, quartier du Charnier et les Oppettes, contenance 1 hectare 61 ares 40 centiares.

Mise à prix . . . . 1.500 fr.

Dixième Lot

LABOUR, BOIS TAILLIS et VAGUE, quartier de Laval, contenance 3 hectares 66 ares 80 centiares.

Mise à prix . . . . 1.500 fr.

Il sera en plus adjugé les droits indivis que les vendeurs possèdent sur les bois de la montagne de Curbans, avec d'autres propriétaires.

Après la première adjudication il pourra y avoir réunion des lots du Charnier et de ceux de la Curnerie.

Immeubles sis à Claret

Premier Lot

Une parcelle quartier de la Nesse en nature de LABOUR, BOIS TAILLIS et VAGUE avec petit bâtiment pour bergerie d'une contenance de 7 hectares 86 ares 8 centiares,

Mise à prix . . . . 5.000 fr.

Deuxième Lot

LABOUR, PRE et OSERAIE, quartier de l'Iscle, contenance 1 hectare 52 ares 80 centiares.

Mise à prix . . . . 2.000 fr.

Troisième Lot

Les droits que les vendeurs possèdent sur une parcelle quartier de l'Iscle, LABOUR et OSERAIE, d'une contenance de 83 ares 60 centiares.

Mise à Prix . . . . . 300 fr.

Après la première adjudication il y aura réunion des deux premiers lots.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Henri PAUCHON, notaire à Claret (Basses-Alpes).

AVIS. — Pour vos provisions de Charbons profitez des mois d'Avril et de Mai, adressez-vous chez E. JOUVE qui vous fournira les meilleures qualités aux meilleurs prix.

Votre Avenir

par horosc. tr. détaillé. Env. prén. date nais. et mandat 5 fr ; à Mme AUGUSTALES (Villa Iris) 22 rue Saint-Augustin, 22, à Paris (2me)

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le Poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Dr Audibert ROUSSET

(nez - gorge - oreilles)

33, Bd Philipon, MARSEILLE.

Consultations :

MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.

DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.

SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

C 4 fournie à Représ.

par Compagnie pour vente grande marque Huile pour Autos et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0267, Marseille

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

OCCASION

A vendre fil de fer pour vigne. S'adresser au bureau du journal.

Tribunal de Commerce de Digne

LIQUIDATION JUDICIAIRE ARNOUX

Deuxième et dernier avis pour la vérification des créances

Messieurs les creanciers du sieur **ARNOUX Léopold**, marchand de fruits et primeurs à Sisteron sont invités à se rendre en personne ou par fondés de pouvoirs au Tribunal de Digne le 31 mai mil-neuf-cent-trente-deux à quatorze heures, par devant Monsieur Eynard, juge-commissaire à l'effet de faire vérifier leurs créances.

Ceux qui n'ont pas encore remis leurs titres sont invités à les déposer au greffe du Tribunal.

Cet avis est le dernier.

Le Greffier du Tribunal,
GUIEU.

Pour parer à la Crise Commerciale !

LOCATION D'AUTO

M. Marius **SAGNAIL**, avenue de la Gare, Sisteron, Téléphone N° 1, informe le public qu'il se tient à sa disposition pour toute course aux prix les plus réduits.

Photographie d'Art

Maison REYBAUD

J. BAROUX, Successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

Location de Coffres-forts

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

A VENDRE :

lapins gras. *S'adresser à M. BARTHELEMY, aux Plantiers, Sisteron.*

LA MONAQUATRE 1932

Ceux qui désirent une voiture ÉCONOMIQUE - SOLIDE - ÉLÉGANTE doivent d'abord exiger qu'elle ait **DES DIMENSIONS NORMALES**

LA MONAQUATRE 7 CV RENAULT 4 cylindres est la seule qui remplisse ces conditions : Elle offre 4/5 places très spacieuses (1 m. 17 aux places avant — 1 m. 23 aux places arrière)

SA CONSOMMATION EST RÉDUITE

9 litres 06 d'essence aux 100 kms sur Paris-Bordeaux à 59,9 de moyenne sous le contrôle de l'A.C.F.

ELLE RÉALISE EN TOUTE SECURITÉ DE BELLES MOYENNES

96 kms 445 de moyenne pendant 6 heures consécutives à Montlhéry, sous le contrôle de l'A.C.F.

Il n'existe pas de voiture aussi spacieuse et dont le coût d'exploitation soit moins élevé : l'amortissement d'une Monaquatre est très faible car cette voiture conserve longtemps sa valeur grâce à sa robustesse.

C'EST LA PLUS MODERNE DES VOITURES ÉCONOMIQUES

8 carrosseries dont une conduite intérieure 4/5 places. **18.400**

51-53, Champs-Élysées, PARIS - BILLANCOURT (Seine) et chez tous les Agents.
Vente à crédit par la D. I. A. C.

4355

RENAULT

GARAGE CENTRAL

SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

FORD 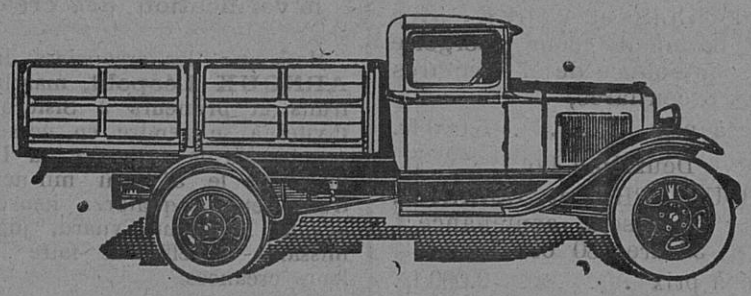 **FORD**

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Garage au mois - Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

VENTES — ECHANGE

LA 9 CV CITROËN

C4 IX

20.900F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :

CHARMASSON & Cie A GAP

Agent pour l'arrondissement de Sisteron :

A. AILHAUD *Splendid - Garage*

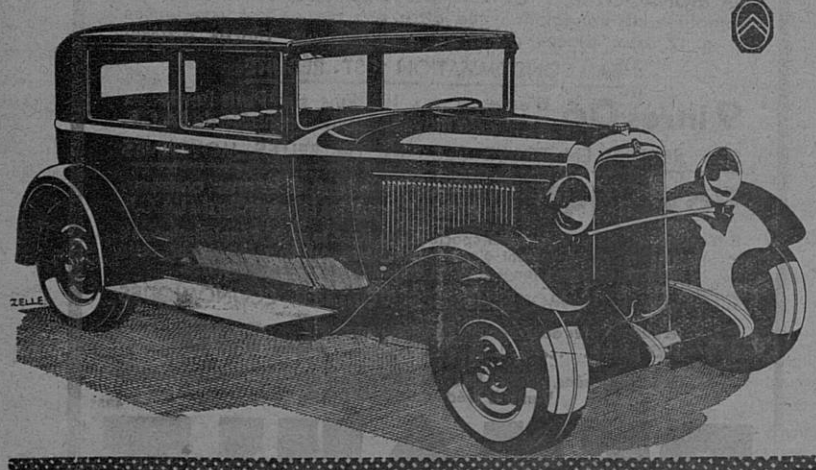

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente à la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON